



saisie conservatoire sur mauvais compte bancaire

Par **jasmin1964**, le **07/02/2013** à **15:59**

Bonjour

je me permets suite à une perte d'emploi je n'ai pas pu faire face à des loyers ?J'ai contacté le propriétaire mais celui ci m'a informé que l'agence qui gêrait le pack locatif avait "disparie" dans la nature et ne pouvait se permettre d'attendre devant lui même faire face à des créances de remboursements.

j'ai reçu le commandement puis dernièrement l'assignation pour passer au Tribunal de grande Instance de Bordeaux (le 5 Mars)

cette semaine un huissier est revenu chez moi pour me déposer un courrier

ors en ouvrant je me suis rendu compte qu'il s'agissait d'une saisie conservatoire sur créances et sur le compte bancaire de mon fils qui porte le même nom que son papa mais aussi le même prénom.

J'ai envoyé un mail a l'étude d'huissier leur est fourni ce qu'il me demandait(ler livret de famille)

et depuis ? plus rien..... Avaient ils le droit de faire la saisie conservatoire sur le compte de mon fils?

en attente et avec mes remerciements sincères